

**Diplôme d'État Ambulancier  
DE A**

**Code RNCP**  
36542

**Code formation**  
56033105

**Niveau**  
3 – Infra Bac

**Objectifs et contexte de la certification**

- Dans l'objectif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, la certification mise en place par l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier vise à assurer le niveau de compétences nécessaire à l'ambulancier, qui est un professionnel de santé et du transport sanitaire.
- Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.
- Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations.
- En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.
- Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).

**Activités visées**

- Prise en soin d'un patient à tout âge de la vie dans une situation singulière et dans le cadre d'un transport sanitaire sécurisé ;
- Réalisation d'un recueil de données cliniques du patient, mise en œuvre de soins notamment ceux relevant de l'urgence et transmission des données ;
- Contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre ;
- Transport sanitaire du patient ;
- Contrôle et entretien des matériels, équipements et installations du véhicule ;
- Traçabilité des informations liées au patient transporté et renseignement du dossier de prestation ambulancière ;
- Travail en équipe, traçabilité et transmission de savoir-faire issus de sa pratique professionnelle.

## Blocs de compétences

La formation est répartie en **5 blocs de compétences** pour un total de **556 heures de cours théoriques** (dont 3h de suivi pédagogique) :

### Bloc 1

#### Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

175  
heures

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

### Bloc 2

#### Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

210  
heures

- Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
- Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

### Bloc 3

#### Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

28  
heures

- Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
- Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient

### Bloc 4

#### Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire

35  
heures

- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité

### Bloc 5

#### Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

105  
heures

- Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
- Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Le référentiel est disponible ici :

[www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36542/](http://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36542/)

## Modalités d'obtention du diplôme

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Ambulancier, l'apprenti(e) doit obtenir pour chaque bloc de compétence, la moyenne des notes comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
<b>Bloc 1</b> <b>Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions</b>	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage (70h)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical</li> <li>- Evaluation des compétences en stage</li> </ul>
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements (70h)	
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement (35h)	
<b>Bloc 2</b> <b>Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence</b>	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient (105h)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de formation GSU niveau 2</li> <li>- Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)</li> <li>- Evaluation des compétences en stage</li> </ul>
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence (105h)	

<b>Bloc 3</b> <b>Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière</b>	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (7h)	- Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient (21h)	
<b>Bloc 4</b> <b>Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention</b>	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés (35h)	- Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée - Evaluation des compétences en stage
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité		
<b>Bloc 5</b> <b>Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques</b>	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	Module 9. Traitement des informations (35h)	- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée - Evaluation des compétences en stage
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques (70h)	
		Suivi pédagogique (3h)	